



GREFFE

INCIDENT A LA SAP

Le mercredi 12 février 2025 vers 11h30 la gestion d'un incident au niveau de la salle d'application des peines (**SAP**) a mis en exergue des carences sécuritaires maintes fois dénoncées par les personnels pénitentiaires qui exercent au niveau du greffe.

En effet, une personne détenue en débat contradictoire a déversé sa colère suite au rejet de son placement sous bracelet électronique.

Il a soulevé une table et une chaise pour les balancer en direction de la juge d'applications des peines. Puis, il est sorti brutalement de la salle d'audience en vociférant des insultes ciblées à la magistrate « la pute, elle veut me niquer mon aménagement de peine ».

L'alarme a été déclenchée et l'incident maîtrisé par les agents affectés au dispatching. Le récalcitrant a été conduit au quartier disciplinaire avant d'être placé en garde de vue dans le cadre de la plainte diligentée à son encontre par le JAP.

Le bureau local Force Ouvrière Justice félicite les agents dans la gestion de cet incident qui n'est pas un cas isolé sur ce secteur sensible et isolé.

Néanmoins, cet incident a suscité des réactions et la nécessité de renforcer la sécurisation de la SAP avec de nouveaux dispositifs et moyens déployés sur ce secteur isolé pour intervenir dans de meilleures conditions en cas de survenance d'un incident.

- Dotation d'un 3eme ICOM qui sera mis à disposition des gradés de la brigade fixe.
- Les alarmes de la SAP seront répercutées sur les ICOM présents au greffe afin que les agents interviennent dans les meilleurs délais et dans de bonnes conditions.
- Les gradés seront dotés d'un nouveau trousseau de clefs pour garantir une meilleure fluidité et intervenir avec promptitude.

- Les gradés à l'écrou et à la brigade fixe seront dotés de paires de menottes individuelles.
- Demande de renforcement de la vidéosurveillance avec l'ajout de nouveaux caméras.
- Demande l'installation d'un système d'interphonie permettant la répercussion des alarmes au niveau du PS2 et du secrétariat du greffe.
- Demande la désignation d'une salle de retranchement sécurisée en cas d'incident.

Le bureau local Force Ouvrière Justice déplore ce énième incident sur ce secteur et la prise en compte tardive des remontées des professionnelles du terrain pour une meilleure sécurisation de la SAP.

« Mieux vaut tard que jamais »

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers
91700 Fleury-Mérogis
Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 13 février 2025

